



FONCTION : Conseiller technique – Laval

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : Directeur des services techniques

AMCQ – ASSOCIATION DES MAÎTRES COUVREURS DU QUÉBEC

La mission de l'AMCQ est de rechercher, d'identifier et de satisfaire les besoins et intérêts actuels et futurs des membres couvreurs en leur offrant des produits et services innovateurs tels qu'un programme d'assurance qualité adapté et diversifié, du support technique et réglementaire, un code d'éthique, de la veille concurrentielle et du lobbying dans les secteurs industriel, commercial, institutionnel et résidentiel situés au Québec.

L'AMCQ est la référence de l'industrie en étanchéité de couverture. L'Association développe des programmes de fidélisation des membres, établit des partenariats solides avec les fournisseurs, manufacturiers et bureaux de contrôle, élabore une approche marketing et un service à la clientèle de premier plan.

TYPE DE POSTE

Temps plein Temps partiel Sous-traitant Stagiaire

35 heures/ semaine

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Sous la supervision du directeur technique, le conseiller ou la conseillère technique a pour principale fonction d'offrir l'assistance technique d'une façon non limitative et sous réserve du directeur technique auprès de la clientèle de l'Association. Il devra promouvoir le programme d'assurance qualité de l'AMCQ (Maître Plus 10).

RESPONSABILITÉS

ASSISTANCE TECHNIQUE

1. Répondre aux questions techniques de la clientèle (membres, professionnels, propriétaires);
2. Rencontrer les architectes et/ou membres pour définir un devis selon le besoin du projet;
3. Assurer une vérification des plans et devis préparés par les professionnels pour conformité aux exigences techniques en vigueur, lorsque demandé par les professionnels ou les clients ;
4. Intervenir en chantier, lorsque requis ;
5. Participer aux expertises requises;
6. Étudier les devis et confirmer les dérogations techniques, lorsque requis ;
7. Avec l'aide du directeur technique, préparer les réunions du Comité technique et des sous-comités relevant du Comité technique;
8. Examiner la conformité des demandes d'intégration des produits et systèmes en regard de la procédure établie, lorsque le dossier est complet, remet celui-ci au directeur technique;
9. Faire des visites de chantier périodiquement pour s'assurer du respect des exigences du PAQ;
- 10 Effectuer le suivi de la correction des déficiences, en collaboration avec l'adjoint aux inspections;
- 11 Peut offrir des formations aux membres, selon les besoins.

SUIVI TECHNIQUE

1. Se documenter sur les produits de couvertures ;
2. Participer aux réunions du Comité technique ou des sous-comités relevant du Comité technique, à la demande du directeur technique ;
3. Réaliser des projets du Comité technique à la demande du directeur technique

Candidatures au : info@amcq.qc.ca

AMCQ -Association des Maîtres Couvreur du Québec.